

**Direction des services départementaux**

**de l’Éducation Nationale**

**Rectorat de la Réunion**

**2021/2022**

Affaire suivie par :

Marie-Nadège CANTALIA-TEGALI, IEN

Tél: 02 62 21 14 24

Mél: ce.9740086A@ac- reunion.fr

Katharina MUEHLKE,

IA-IPR d’allemand

Katharina.muehlke@ac-reunion.fr

Marjorie COSTE,

DAREIC

24 avenue Georges Brassens

CS 71003

97743 Saint-Denis

Site internet

[www.ac-reunion.fr](#www.ac-reunion.fr)

**SECTION INTERNATIONALE ALLEMANDE**

**COLLÈGE DE L’OASIS**

Une Section Internationale Allemande sera implantée au collège L’Oasis au Port à la rentrée 2022. (*Arrêté du 18 janvier 2019, NOR : MENE1901947A).*

**Qu’est-ce qu’une section internationale ?**

* Elle offre à des enfants français ou binationaux, disposant de la motivation et des compétences linguistiques nécessaires, la possibilité de développer ces compétences en bénéficiant d’un environnement bilingue et biculturel.
* Elle permet l’accueil et l’intégration d’élèves étrangers dans le système éducatif français tout en leur permettant de bénéficier d’une formation dans leur langue maternelle.

**Quels sont les enseignements spécifiques en classe de 6ème ?**

* Les élèves bénéficient d’un enseignement complémentaire de la langue et littérature allemandes : quatre heures en plus des horaires de LVE allemand. Cet enseignement vise une exploration d’œuvres littéraires du patrimoine germanique étudiées dans leur contexte historique et culturel.
* L’histoire-géographie-éducation civique est enseignée partiellement en français et partiellement en allemand (deux heures dans la langue de la section et deux heures en français) ;

Les programmes sont établis en concertation par les autorités pédagogiques françaises et celle du pays partenaire.

Les élèves des classes de troisième des sections internationales de collège peuvent se présenter à la mention "série collège, option internationale" du diplôme national du brevet (DNBI).

**Quels élèves pourront intégrer cette section ?**

La formation en SI constitue un parcours exigeant. Compte tenu des exigences de la section, une sélection des demandes sera effectuée.

Cette sélection tiendra compte :

* de la motivation et de l’engagement de l’élève
* de sa capacité à assumer le supplément de charge horaire et de travail ;

Des tests de recrutement seront organisés au collège de l’Oasis au Port du 7 au 10 juin (entretien en français). D’autres sessions de tests seront organisées si nécessaire.

La section accueillera jusqu’à 30 élèves répartis dans plusieurs classes de 6ème.

**Quelle poursuite d’études après la classe de 3ème ?**

À l’issue de la 3ème, les élèves ayant les compétences requises en allemand (niveau B2 du CECRL) ont la possibilité d’intégrer les sections binationales Abibac et de préparer **l’Abibac (double diplôme allemand et français)**

Il s’agit d’une modalité spécifique du baccalauréat français accordant un poids important aux compétences et aux connaissances liées à la langue et à la culture du pays partenaire.

**Quel calendrier ?**

|  |  |
| --- | --- |
| **27 avril :** | Diffusion de la note d’information et des dossiers de demande d’admission en 6ème  |
| **13 mai :** | Réunion d’informations aux familles à 15h30 |
| **3 juin :** | Date limite de réception des dossiers de candidatures |
|  |  |
| **Du 7 au 10 juin :** | Tests oraux d’évaluation linguistique des élèves |
| **14 juin :** | Communication des résultats des sélections  |

Pour toute information complémentaire concernant les sections internationales, veuillez consulter le site Eduscol :

[**http://eduscol.education.fr/sections-internationales**](http://eduscol.education.fr/sections-internationales)